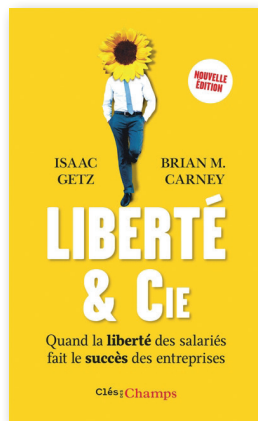


Sommaire des notes de lecture

- 1. Liberté & Cie : quand la liberté des salariés fait le succès**
de Isaac Getz et Brian M. Carney
- 2. Reinventing Organizations : vers des communautés de travail inspirées**
de Frédéric Laloux
- 3. Relevez le défi de l'innovation de rupture**
de Philippe Silberzahn
- 4. L'Adaptation au changement climatique**
de Valentine van Gameren, Romain Weikmans et Edwin Zaccai
- 5. Les 100 000 familles : plaidoyer pour l'entreprise familiale**
de Cyrille Chevrillon
- 6. La Motivation : une compétence qui se développe**
de Zwi Segal et Yves Duron
- 7. Le Crowdfunding**
de Karine Boyer, Alain Chevalier, Jean-Yves Léger et Aurélie Sannajust
- 8. Monnaie, finance et économie réelle**
de Tristram Stuart
- 9. Global Gâchis : révélations sur le scandale mondial du gaspillage alimentaire**
de Anton Brender, Florence Pisani et Émile Gagna
- 10. Économie des clusters**
de Jérôme Vicente
- 11. Le Changement climatique en BD**
de Grady Klein et Yoram Bauman
- 12. Économie des émotions**
de Emmanuel Petit
- 13. 1, 2, 3... Codez !**
de Claire Calmet, Mathieu Hirtzig et David Wilgenbus

> Ouvrages



Liberté & Cie : quand la liberté des salariés fait le succès des entreprises

Isaac Getz, Brian M. Carney
Flammarion, 2016, 421 pages, 10 €
ISBN : 978-2-0813-7951-0

Note de lecture
de Frédéric Larchevêque

Les éditions Flammarion proposent une nouvelle édition augmentée du manifeste en faveur de l'entreprise libérée écrit par Isaac Getz et Brian Carney en 2009. Les auteurs partaient, à l'époque, d'un constat simple : l'entreprise actuelle fait fausse route en ne reconnaissant pas les aspirations fondamentales des individus au travail (besoin de reconnaissance, besoin de se réaliser dans et par son travail, besoin d'autonomie pour compter dans la décision et le projet collectif). Or, en ignorant systématiquement ces besoins, l'entreprise créerait en son sein de véritables experts du désengagement, du coulage et de la déresponsabilisation. À cette description, on croit lire une étude de l'entreprise soviétique !

Quoi qu'il en soit, les auteurs prônent une véritable « révolution » libératrice de l'entreprise et s'appuient sur des expériences de terrain mises en œuvre par des patrons atypiques. Les contours de cette « révolution » sont relativement simples à décrire : substituer la confiance au contrôle tatillon du chef, l'autonomie dans la prise de décision à la verticalité décisionnelle des organigrammes et enfin, la transparence au cloisonnement des structures et à la répartition dans le secret de petits privilèges. Mais ne nous trompons pas, il ne s'agit nullement ici de promouvoir une forme moderne d'autogestion de l'outil de production par les travailleurs eux-mêmes, car le profit reste le but ultime ; il ne s'agit pas non plus de s'inscrire dans le mouvement des Sociétés coopératives et participatives (Scop), car le principe selon lequel un homme vaut une voix n'a pas cours. Le projet a pour finalité ultime de réconcilier, selon une martingale nouvelle, performance économique et financière et satisfaction, voire bonheur des salariés. Qui pourrait être hostile à de telles préconisations, au fond, frappées de l'évidence ?

Pourtant, la réalité est peut-être moins angélique que ne le prétendent les auteurs et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, on peut penser que le concept d'entreprise libérée enfonce une porte ouverte. Il y a en effet bien longtemps que le taylorisme est en crise et le fayolisme est bien mort.

Personne ne prétend plus que, dans nos économies de la connaissance de plus en plus immatérielles, la division du travail, le chronométrage des tâches, le contrôle étroit par de petits chefs ou la motivation par le salaire au rendement soient des leviers d'efficacité du travail humain et donc des facteurs de performance. Plus fondamentalement, on peut se demander, si derrière cette liberté des travailleurs, érigée en principe, ne se cache pas la pire des servitudes. En place du contrôle exercé par un chef hiérarchique bien identifié et lui-même contrôlé dans ses éventuels abus de pouvoir, le risque est bien réel d'ériger une logique d'autocontrôle de tous par tous potentiellement totalitaire et de confier au dirigeant de l'entreprise un pouvoir d'essence quasi-démiurgique. Malheur alors à celui qui osera dévier de la norme collective établie. Aujourd'hui, le concept d'entreprise libérée repose sur un certain nombre de réussites emblématiques que Getz et Carney ont présenté avec talent, mais cela en fait-il pour autant un modèle ? Il reste à en tester la force de façon scientifique. Place aux chercheurs maintenant !

Reinventing Organizations : vers des communautés de travail inspirées

Frédéric Laloux
Diéteino, 2015, 484 pages, 28 €
ISBN : 978-2-35456-105-5

Note de lecture
de Frédéric Larchevêque



L'auteur est un ancien consultant du cabinet McKinsey. Il est l'un des principaux tenants de l'entreprise libérée qui prône l'égalité entre tous les collaborateurs, la suppression des liens hiérarchiques traditionnels et l'autonomie dans la prise de décision. Pour Frédéric Laloux, nos organisations publiques et privées sont d'un autre âge et incapables d'exploiter le potentiel de créativité et d'énergie de leurs collaborateurs. L'auteur part de l'étude édifiante réalisée par l'institut Gallup qui révèle que seuls 9 % des salariés français sont vraiment impliqués dans leur travail ; 65 % ne le sont pas du tout et 26 % sont surtout motivés par la volonté de décourager les initiatives et projets de leurs collègues de travail, bref, ils passent l'essentiel de leur temps professionnel à saper le travail et à démotiver leurs collègues !

Pour combattre ce coûteux fléau, des entrepreneurs et dirigeants audacieux ont opté pour un nouveau modèle paradigmatique, celui de l'entreprise libérée. Frédéric Laloux partage les analyses d'Isaac Getz en

tout point. L'originalité de son livre est de proposer une fresque historique des modes d'organisation depuis la Préhistoire. Chaque stade dominant est reconstitué dans ses principes fondamentaux et désigné par une couleur. Le stade émergent serait le stade opale dont les principales caractéristiques sont l'absence de hiérarchie et la recherche de l'épanouissement de l'individu au travail. On lira ainsi des pages excellentes sur les modes d'organisation du travail humain et les conditions d'émergence, parfois dans la douleur, d'un nouveau paradigme. Mais, on suivra moins l'auteur dans sa volonté de donner aux entreprises le but de faire le bonheur de leurs collaborateurs.

pourtant la totalité de son chiffre d'affaires, au profit d'une activité émergente et incertaine, soit elle ignore la rupture, ou ne l'embrasse que tardivement, et risque le déclin, voire la disparition si la rupture réussit. L'entreprise hésite donc [...] La démarche de prudence, de réduction de risque est la cause de son échec ultérieur. » (p. 21)

Lire ce livre permet non seulement de mieux approcher le travail et les concepts créés par Christensen, mais également de comprendre davantage les effets de la révolution numérique sur de nombreux marchés. Mais plus fondamentalement, il montre que le fait d'appréhender l'innovation par son seul versant technologique est à la fois très réducteur et sans doute source d'erreur. Car l'innovation est avant tout une affaire de modèle d'affaires. Ce fut le cas avec le modèle du low-cost qui a totalement déséquilibré les grandes compagnies aériennes traditionnelles, et c'est le cas aujourd'hui avec l'émergence de ces plateformes d'intermédiation numériques, dont la société Uber est devenue le symbole.



Relevez le défi de l'innovation de rupture

Philippe Silberzahn

Pearson, 2015,
181 pages, 26 €
ISBN : 978-2-7440-6639-9

Note de lecture de Frédéric Larchevêque

Ce livre constitue une excellente approche des travaux de Clayton Christensen sur la notion d'innovation de rupture. Cet auteur se situe dans la filiation de Schumpeter, pour qui la dynamique du capitalisme s'explique par les grandes vagues d'innovations portées par les entrepreneurs. Sur cette base, Christensen va plus loin et distingue l'innovation incrémentale de l'innovation disruptive ou de rupture. Seule cette dernière est, à proprement parler, créatrice de nouveaux marchés alors que l'autre type marque seulement une amélioration continue des produits existants. Mais la véritable innovation est bien entendu celle qui répond à de nouveaux besoins et crée un nouveau marché. En prenant l'exemple éclairant de Kodak, Silberzahn présente un concept essentiel de l'œuvre de Christensen : le dilemme de l'innovateur. On le sait, le géant de l'argentique Kodak a bien vu venir le numérique, mais n'a pas su faire évoluer son modèle d'affaires pour finalement succomber dans une retentissante faillite. L'entreprise manquait-elle des compétences nécessaires pour réagir ? A-t-elle péri en raison d'un aveuglement aux évolutions de son environnement ? Était-elle incapable de mobiliser les capacités technologiques nécessaires à son rebond ? Pas du tout, l'entreprise va mourir de n'avoir pas su trouver de solutions au dilemme de l'innovation. Philippe Silberzahn le résume parfaitement : « Pour une entreprise établie confrontée à une rupture : soit elle embrasse la rupture très tôt, et elle sacrifie son activité actuelle, qui représente

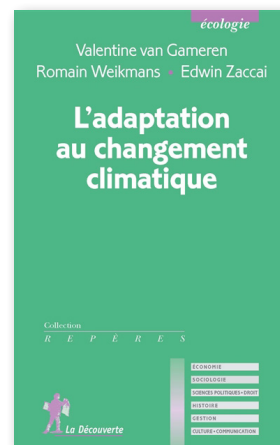
L'adaptation au changement climatique

Valentine van Gameren, Romain Weikmans, Edwin Zaccai

La Découverte, 2014, 123 pages, coll. « Repères Écologie », 10 €
ISBN : 978-2-7071-7469-7

Note de lecture de Frédéric Larchevêque

La Conférence sur le climat s'est tenue en décembre 2015 à Paris. François Hollande a fait de sa réussite un objectif de son mandat. Au Collège de France, il fixait à un niveau très élevé, l'enjeu de cette conférence : « Notre génération a une responsabilité, elle sera jugée en fonction des choix qui auront été pris et c'est cette mise en cause que nous devons avoir à l'esprit, non pas pour être convoqués devant un tribunal des générations futures – par définition, nous ne serons plus là –, mais nous aurons sûrement à répondre de nos décisions ou de nos non-décisions. Il arrive un moment où une génération a un rendez-vous avec l'histoire. » Le changement climatique est d'abord une question scientifique qui consiste à connaître les effets de l'action de l'homme sur l'effet de serre. Le GIEC en est l'organe central, dans la mesure où cet organisme a pour mission de recenser l'ensemble des résultats scientifiques obtenus sur la question. Depuis les années 1980-1990, le réchauffement climatique est devenu aussi une question politique et



civilisationnelle. Des conférences importantes ont conduit à des résultats non négligeables comme l'adoption à Rio d'une convention climat, puis du protocole de Kyoto en 1997. Et de fait, la question du réchauffement climatique se situe à un niveau élevé des agendas politiques. Prenant acte du fait que les effets du réchauffement climatique se font déjà sentir sous différentes formes, les auteurs développent un point de vue trop souvent ignoré : la question n'est plus tant de chercher à enrayer le phénomène que de réussir à s'y adapter au mieux, notamment dans les pays les plus pauvres, où les coûts seront les plus élevés. S'il existe une littérature importante sur les différents moyens mobilisables pour atténuer la tendance, il n'en va pas de même pour ceux qui s'intéressent à la question de l'adaptation, pourtant devenue essentielle. C'est ce qui fait tout l'intérêt de ce livre.

Le premier chapitre décrit les différentes manifestations du réchauffement climatique sur la planète, selon qu'il ne dépassera pas 2 °C ou qu'il atteindra 4 °C. Le deuxième chapitre explore les dimensions sociales du réchauffement climatique et permet de comprendre l'urgence de stratégies efficaces d'adaptation. Si les décès dus au climat ont baissé, le nombre de personnes vulnérables dont le sort nécessite une aide spécifique, voire une évacuation, a lui considérablement augmenté. Quant aux coûts économiques, ils sont considérables, même si les modes d'estimation sont encore très imparfaits. Les troisième et quatrième chapitres s'intéressent respectivement à l'émergence de la question de l'adaptation au niveau international (comment les pays en développement sont-ils aidés financièrement ?) et aux politiques nationales qui demeurent insuffisantes. Le dernier chapitre fait le point sur les différentes formes d'adaptation et propose des indicateurs de suivi.

Mais derrière toutes ces réflexions utiles, se lit en filigrane la question fondamentale : aurons-nous le temps de l'adaptation compte tenu des effets probablement non linéaires du réchauffement climatique ?

aux entreprises familiales et à leurs dirigeants. Ces entrepreneurs familiaux traînent derrière eux, comme un fardeau, « le mythe des 200 familles » et disent souffrir de règles fiscales inadaptées à leur spécificité. Si la loi Dutreil a réglé, pour l'essentiel, le problème de la transmission et, par-là, empêché leur démembrement, voire leur disparition, il reste la question de l'ISF qui, pour l'auteur, explique leur cession à des investisseurs étrangers. Pourtant, à chaque fois, cela représente une perte de substance importante pour l'économie et pourrait être un élément d'explication du faible nombre d'ETI en France par rapport à des pays comme l'Allemagne et l'Italie. Or, les entreprises familiales comptent énormément dans notre économie. Cyrille Chevrillon rappelle que sur les 120 000 entreprises de plus de dix salariés, 80 % environ d'entre elles sont des entreprises familiales et qu'elles contribuent à 60 % du PIB. L'auteur décrit notamment des entreprises familiales devenues des leaders mondiaux dans leur spécialité tout en restant très implantées localement. Le désintérêt dont font preuve les pouvoirs publics à leur égard contraste pourtant avec l'objet d'études qu'elles constituent pour les chercheurs dont l'auteur emprunte les conclusions pour présenter les facteurs principaux de leur réussite. Le capital familial constitue d'abord la ressource distinctive de ces entreprises. La source de leur supériorité, notamment en période de crise, proviendrait de leur capacité à assembler les « quatre C » : continuité (la pérennité de l'entreprise comme objectif permanent), communauté (un management spécifique des ressources humaines), connexion (des liens forts avec leur environnement local), commandement (rapidité de décision, proximité avec les salariés, engagement affectif des actionnaires).

Mais l'auteur enjolive un peu la réalité : oui, ces entrepreneurs ne subissent pas la pression du « short-termism » des marchés financiers, puisqu'ils n'engagent que leur propre patrimoine pour l'essentiel ; oui, l'argent est loin d'être le seul moteur de leur action et leur dévouement à la cause de leur entreprise et de ses collaborateurs est souvent bien réel. Mais faut-il en faire l'alpha et l'oméga du dynamisme économique comme le fait l'auteur ? Sa thèse revient, au fond, à opposer le capitalisme financier au capitalisme patrimonial, le temps court de la finance et le temps long de l'investisseur. Mais le premier est-il moins efficace que le second ? Toutes les études théoriques ne vont pas dans le même sens et la réalité empirique est loin de démontrer l'incapacité des entrepreneurs états-uniens à investir à long terme et à prendre des risques. Ce livre vaut comme un témoignage d'une ferveur pour l'entreprise familiale et patrimoniale, mais n'emporte pas une complète adhésion.

Cyrille Chevrillon

Les 100 000 familles

Plaidoyer pour l'entreprise familiale

Grasset

Les 100 000
familles : plaidoyer
pour l'entreprise
familiale

Cyrille Chevrillon

Grasset, 2015, 233 pages, 19 €
ISBN : 978-2-246-85396-1

Note de lecture
de Frédéric Larchevêque

Cyrille Chevrillon a été banquier d'affaires avant de créer sa propre entreprise dans le secteur de l'imprimerie. Son livre traite de l'injustice faite en France



La motivation : une compétence qui se développe

Zwi Segal
et Yves Duron

Pearson, 2015,
262 pages, 25 €
ISBN : 978-2-7440-6635-1

Note de lecture
de Christine Faure

L'absence de motivation et le manque d'engagement restent aujourd'hui un fléau pour les organisations. D'ailleurs, Jack Welch, ex-PDG de General Electric, reconnaît que « l'engagement est l'indicateur numéro un du succès des entreprises, plus important que le flux de trésorerie ».

Les auteurs du présent ouvrage, Zwi Segal et Yves Duron, dressent, dans la première partie, un état des lieux de la motivation au travail, en mettant en valeur les évolutions des comportements et soulignent le désengagement de plus en plus criant observé dans les organisations aujourd'hui.

Convaincus qu'il ne s'agit pas d'une fatalité et capitalisant vingt années de recherche dans le domaine de la motivation, Zwi Segal et Yves Duron ont créé la méthode Motiva et ont développé l'application digitale associée, après avoir conçu un test d'évaluation des intérêts professionnels reconnu d'« utilité pédagogique » par le ministère de l'Éducation nationale. La présentation de cette méthode est développée de manière détaillée dans la deuxième partie de l'ouvrage.

Par ailleurs, les auteurs décrivent de manière précise ce qu'est la motivation, mais aussi les concepts d'engagement et de talent, tout en retraçant l'histoire de la théorie de la motivation depuis 1900. Selon eux, chaque collaborateur est un « talent potentiel », où l'état motivationnel reste la condition incontournable de la performance.

Enfin, la troisième partie se veut résolument pratique et propose des conseils concrets pour agir sur sa motivation, gérer sa carrière, manager une équipe et la motiver, développer son leadership motivationnel, recruter des collaborateurs motivés, faire de chacun un talent.

Cet ouvrage nous aide à comprendre ce qui motive et dé motive, ce qui engage ou désengage. Il donne aussi des clés pour mieux appréhender les ressorts et les enjeux de la motivation au travail, afin de créer une dynamique favorable à la pérennité des organisations.

Le crowdfunding

Karine Boyer,
Alain Chevalier,
Jean-Yves Léger,
Aurélie Sannajust

La Découverte, 2016, 126 pages,
coll. « Repères Gestion », 10 €
ISBN : 978-2-7071-8810-6

Note de lecture
de Frédéric Larchevêque

Le *crowdfunding*, ou financement par la foule, fait figure de grande nouveauté pour le monde de la finance. Pourtant, les auteurs le rappellent à juste titre, ce mode de financement est une pratique déjà ancienne. Ainsi, une partie du financement de la statue de la Liberté a été assurée par un appel aux dons effectué via des spectacles, la radio, des loteries. Au final, 125 000 contributeurs ont apporté 100 000 dollars de l'époque.

La seule chose qui différencie le financement participatif d'hier et d'aujourd'hui, c'est la révolution technologique de l'internet qui crée une nouvelle forme d'intermédiation financière. Le *crowdfunding* est le financement d'un projet, via internet, grâce à une plateforme dont le travail consiste à mettre en relation les différents projets et les contributeurs éventuels. Officiellement employé la première fois en 2006 par deux journalistes de *Wired magazine*, ce mode de financement participatif a été utilisé pour la première fois en France en 2007 pour financer le premier disque d'un jeune chanteur. Depuis, le *crowdfunding* a connu une croissance fulgurante. Pour certains auteurs, cet essor exprime la défiance à l'égard du système bancaire traditionnel. De fait, certains emprunteurs se plaignent de ne pas pouvoir accéder au crédit bancaire dans des conditions satisfaisantes, tandis que certains prêteurs veulent mieux maîtriser la destination de leur épargne et lui donner un véritable sens. Ces évolutions vont-elles jusqu'à représenter une menace pour les banques ? La question peut, en théorie, se poser, mais pour les auteurs, il faut rester mesuré et davantage parler de complémentarité des rôles que de substitution à venir. Le *crowdfunding* est encore un secteur très jeune, des recompositions vont donc avoir lieu au niveau national et international, au gré des disparitions et d'un inéluctable mouvement de concentration. Des problèmes restent à régler, notamment celui de la liquidité offerte aux investisseurs ou bien la protection contre les escroqueries. Voici, en tous les cas, une excellente synthèse de l'état des lieux de cette innovation financière qu'est le *crowdfunding*.





Monnaie, finance et économie réelle

**Anton Brender,
Florence Pisani,
Émile Gagna**

La Découverte, 2015, 126 pages,
coll. « Repères Économie », 10 €
ISBN : 978-2-7071-8582-2

**Note de lecture
de Frédéric Larchevêque**

Anton Brender, Florence Pisani et Émile Gagna sont des habitués de la toujours excellente collection « Repères », qui réussit cette prouesse de mettre à la disposition des étudiants des livres d'économie à un prix très modique rapporté à la quantité d'informations que l'on pourra y découvrir. Le sujet de celui-ci est la finance et ses liens complexes avec l'économie réelle. Les auteurs partent d'un constat partagé jusqu'au plus haut sommet de l'État : les banques et la finance en général ont connu une excroissance dangereuse pour l'économie. En pleine campagne électorale, François Hollande a eu cette formule choc : « Mon véritable ennemi, c'est la finance » (discours du Bourget, 22 janvier 2012). Mais qu'en est-il vraiment ? La finance sert-elle l'économie réelle ou bien la parasite-t-elle au point, parfois, de la conduire à sa ruine ?

Pour Anton Brender et ses co-auteurs, il n'est pas question de faire l'éloge de la finance, car laissée à elle-même, la finance fait un peu n'importe quoi, et ceci depuis des siècles. Mais, en même temps, elle est absolument nécessaire au bon fonctionnement de notre économie. Au fond, les activités financières sont un point de passage obligé entre les banques centrales qui contrôlent l'émission de la monnaie, fixent les taux d'intérêt, et l'économie réelle qui répond plus ou moins bien à ces mouvements de taux d'intérêt. Sur ce point, on lira le chapitre II, « Impulsion monétaire et réponse de l'économie », qui fait le point sur la transmission du mouvement des taux d'intérêt directs aux entreprises et aux ménages.

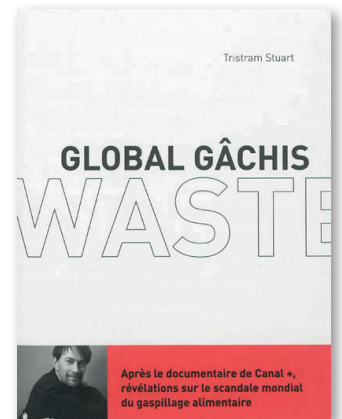
Le ressentiment à l'égard de la finance et des activités financières vient du fait que sa dérégulation a favorisé son hypertrophie et créé le sentiment d'une coupure par rapport à l'économie réelle. Néanmoins, même malade, la finance reste le seul instrument pour assurer une allocation efficace de l'épargne, la distribution des risques et maintenir l'économie sur une bonne trajectoire de croissance. Il ne s'agit pas seulement de mieux réguler la finance, mais de créer de nouveaux canaux de financement lorsque les marchés financiers se

révèlent défailants, inopérants. C'est à l'État qu'il revient de les créer pour « permettre à l'épargne disponible d'irriguer des champs d'investissement qui le sont aujourd'hui trop peu ». Un livre indispensable pour qui veut mieux comprendre l'importance de la finance dans notre économie globalisée.

Global Gâchis : révélations sur le scandale mondial du gaspillage alimentaire

Tristram Stuart

Rue de l'échiquier, 2013,
452 pages,
coll. « Initial(e)s DD », 25 €
ISBN : 978-2-917770-52-8



Note de lecture de Frédéric Larchevêque

Qui n'a pas entendu enfant ses parents lui dire : « Finis donc ton assiette, il y a tant d'enfants dans le monde qui n'ont pas ta chance. » Entre la naïveté désarmante du propos et ses effets parfois contre-productifs sur le rapport de l'enfant à la nourriture, il y a la réalité du gaspillage alimentaire. Le présent livre en fait le bilan : ce n'est pas moins de 20 à 30 kg de nourriture que jetterait chaque consommateur tous les ans en France, 140 kg par habitant pour l'ensemble de la chaîne de production alimentaire (de la récolte aux étapes du processus de production et à la distribution), soit entre 12 et 20 milliards d'euros gaspillés au total. Absurde économiquement, ce gaspillage est également insupportable moralement. Pour le réduire, il convient de s'attaquer à l'ensemble de la chaîne alimentaire et de responsabiliser le consommateur en l'éduquant à des gestes simples : lire les dates de péremption, car trop souvent nous jetons des denrées tout à fait consommables, valoriser les produits périssables non normés, apprendre à cuisiner et consommer les restes, systématiser le *doggy bag* très pratiqué aux États-Unis, et mettre un terme au scandale de la javellisation des invendus encore consommables de la grande distribution. La loi relative au gaspillage alimentaire, adoptée le 3 février 2016, s'attaque à ce dernier pan du gaspillage de ressources. Certes, il n'est pas la plus importante des sources de gaspillage, mais il est sans doute l'un des plus faciles à traiter. La nouvelle législation prévoit de punir d'une amende de 3 750 euros le distributeur du secteur alimentaire qui rendrait délibérément impropres à la consommation les invendus alimentaires encore

consommables. De surcroît, les commerces de détail alimentaires d'une surface supérieure à 400 m² devront établir une convention, avant le 12 février 2017, avec une ou plusieurs associations caritatives pour préciser les modalités de leurs dons encore consommables. Ce livre sur notre gaspillage alimentaire est édifiant et montre l'utilité de la mise en place d'une économie circulaire. C'est tout simplement intelligent.

faibles de collaboration. La circulation des connaissances est entravée et il revient donc aux pouvoirs publics de créer les incitations à la collaboration qui font naturellement défaut sur les marchés. Cela dit, n'a-t-on pas placé trop d'espéros dans ces clusters ? La question mérite d'être posée, car il s'agit d'argent public dont on est en droit d'attendre le meilleur rendement possible. Or, sur ce point, les évaluations empiriques du rapport coût-bénéfice de la politique des clusters restent fragmentaires et ambiguës. De plus, certaines critiques se font entendre. Tout d'abord, les gains tirés de la concentration et la mise en réseau des organisations sont décroissants. Au-delà d'une certaine taille, les coûts liés aux pressions foncières et salariales ou à la congestion des infrastructures de transport finissent par l'emporter sur l'accroissement de la productivité régionale. Ensuite, il ne faut pas minimiser les risques d'inefficience nés du fort niveau d'asymétries informationnelles entre les managers des firmes et les décideurs locaux. D'un côté, les entreprises ont tendance à exagérer les avantages comparatifs des technologies qu'elles développent et, de l'autre, l'État n'a pas toujours les moyens pour identifier les technologies gagnantes. Avec ce livre, Jérôme Vicente rend compte des différents débats relatifs aux clusters avec nuance et un art certain de la synthèse.



Économie des clusters

Jérôme Vicente

La Découverte, 2016, 128 pages, coll. « Repères Économie », 10 € ISBN : 978-2-7071-8595-2

Note de lecture de Frédéric Larchevêque

Lorsqu'on entend le terme « cluster », le rapprochement se fait

immédiatement avec des lieux comme la Silicon Valley en Californie, l'Aerospace Valley à Toulouse, les terminologies de district industriel, de pôle de compétitivité et, enfin, avec des auteurs tels qu'Alfred Marshall, le grand précurseur, Michael Porter, l'initiateur de la théorie moderne avec son modèle dit « du diamant ». Tout ceci, Jérôme Vicente le présente avec clarté dans le premier chapitre, en rendant justice aux apports de chacun. Mais son livre va beaucoup plus loin, car il propose un tour d'horizon complet de la littérature économique sur la question. De nombreux pays, dont la France, ont fait de la politique des clusters un élément majeur de leur politique industrielle depuis les années 1990. Jérôme Vicente explore les bases théoriques de cette politique qui vise à promouvoir un complexe de recherche et d'industrie réuni sur un espace territorialement bien circonscrit autour d'un thème précis, les nanotechnologies, les biotechnologies, par exemple. À l'encontre de bien des idées reçues, la politique des clusters est moins fondée sur la volonté de corriger les défaillances traditionnelles de marché que sur la reconnaissance des défaillances de réseaux. Or, les objectifs et les instruments mis en œuvre sont très différents. Ainsi, le manque d'incitation à investir en R&D est bien documenté et s'explique fondamentalement par une prise en compte insuffisante des externalités positives de connaissance. Le rôle de l'État est alors de corriger cet équilibre de sous-investissement par la restauration d'incitations optimales. Le crédit d'impôt recherche en est une illustration. Mais avec les clusters, ce sont les défaillances de réseaux qu'il s'agit de corriger. Ces dernières viennent de niveaux trop

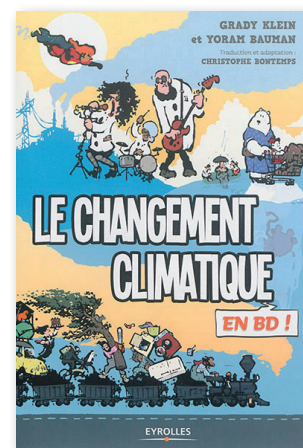
Le changement climatique en BD

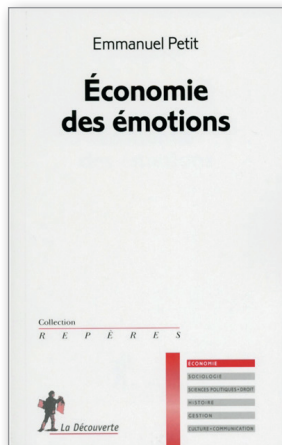
Grady Klein et Yoram Bauman

Eyrolles, 2015, 206 pages, 18 € ISBN : 978-2-212-56244-6

Note de lecture de Frédéric Larchevêque

Après deux premiers tomes consacrés à la macroéconomie et la microéconomie, les deux compères se sont attachés à nous présenter en bande dessinée le phénomène du changement climatique. Et c'est encore une réussite. La première partie nous conduit aux origines des problèmes climatiques, la deuxième est consacrée aux effets probables du réchauffement climatique et, enfin, la dernière décrit l'éventail des solutions possibles pour parvenir à réduire les rejets de gaz à effet de serre suffisamment pour ne pas excéder, d'ici 2050, les 2 °C de hausse des températures moyennes. Certaines planches sont cocasses et fort bien réussies, tout en conservant sa rigueur à l'analyse produite. La BD se termine par un glossaire très bien fait. Comme quoi, on peut apprendre aussi en souriant sur un sujet grave.





Économie des émotions

Emmanuel Petit

La Découverte, 2015, 125 pages, coll. « Repères Économie », 10 € ISBN : 978-2-7071-8320-0

Note de lecture de Frédéric Larchevêque

Le titre de ce livre que nous propose Emmanuel Petit, professeur de sciences économiques à l'université de Bordeaux, a de quoi surprendre. Certes, les économistes ont pu s'affranchir des frontières disciplinaires traditionnelles pour s'intéresser à des concepts comme le bonheur ou la confiance. Mais l'émotion est-elle réductible à une analyse économique ? En vérité, le sujet est très sérieux. Si les économistes ont longtemps considéré un individu parfaitement rationnel dans leurs modèles, on sait bien que de nombreux travaux ont largement pris leurs distances par rapport à cette fiction. Prendre en compte les émotions dans la prise de décision est donc une étape de plus dans cette évolution. Il n'est, par exemple, plus possible d'étudier les marchés financiers sans prendre en compte les émotions des investisseurs. Ainsi, lorsque les cours baissent, la raison voudrait que le petit épargnant vende, mais il est si difficile de se couper un bras ! Dresser une typologie des émotions est pourtant complexe : on peut citer la surprise, la peur, l'envie, le regret, des émotions sociales, culpabilité, honte, colère qui vont provoquer des comportements pro sociaux. Autre question : comment mesurer cette part d'émotion dans la décision ? Comment tirer des généralités des nombreuses expériences menées ? Le chantier ouvert à la recherche est immense. Les modèles macroéconomiques ne prennent pas en compte l'émotion. Or, les réactions émotionnelles de celles et ceux que les politiques économiques visent ont une influence sur leur efficacité. En jouant sur nos sentiments de justice, les *nudges* sont un bon exemple de levier d'action par les

émotions sur les comportements en matière de santé publique ou d'environnement. Pour être encore très récente, l'entrée des émotions dans l'analyse économique ouvre des perspectives particulièrement riches. Peut-être que l'intérêt n'est pas le seul moteur ou atout le plus puissant de l'action individuelle ? La gratitude et l'empathie seraient tout aussi importantes. De quoi mettre sur un pied d'égalité concurrence et coopération !

1, 2, 3... Codez !

Claire Calmet, Mathieu Hirtzig et David Wilgenbus

Le Pommier, 2016, 358 pages, 21 € ISBN : 978-2-7465-1106-4

Note de lecture de Frédéric Larchevêque

C'est une lapalissade que de le dire, le numérique est partout. Chaque jour et dans tous les secteurs d'activités, les sciences du numérique se développent à une vitesse exponentielle. Les enjeux sont, bien sûr, économiques et sociaux, mais également éducatifs. Et de ce point de vue, la France a fait un choix décisif, celui d'intégrer l'informatique aux enseignements depuis le plus jeune âge.

En septembre 2016, l'informatique a donc fait son entrée dans les programmes de l'Éducation nationale pour l'école primaire et le collège. Il ne s'agit plus d'enseigner le maniement des outils du numérique selon une approche TIC, mais de permettre aux plus jeunes de comprendre les objets informatiques et les réseaux qui les entourent, « afin de ne plus les subir passivement ». Le projet « 1,2 3... codez ! » a été développé par la fondation La main à la pâte créée par Georges Charpak. Parcourir ce guide pédagogique, destiné aux classes du cycle 1 au cycle 3, permet de bien saisir ce que nos futurs élèves connaîtront de l'informatique.

